

Une grève gigantesque

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **3 (1900)**

Heft 115

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-249782>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

arrive en suivant la même direction aux fameuses Roches dites « les deux sœurs », situées dans la combe de Scent et qu'on appelle encore aujourd'hui *Entre-les-Roches*.

Depuis les rochers des deux sœurs, l'ancienne délimitation de la Prévôté de St-Ursanne se dirige sur la *Roche de Scent*, toujours citée dans les vieux écrits. De là elle tirait sur la montagne de Montruesselin à la *Pierre ou Roche de l'autel*, près des fermes de la Combe-Chavat et du Malrang, puis à la *Noire-fontaine*, au *Sapin de Montgremay* et en suivant la montagne à la fontaine près l'*Ecluse de Bremoncourt*, puis à borne du *Bail*, à celle de Burnevillers, à celle de Surmont, puis à Clerbey, à l'*Éprné de Montfaucon* pour revenir à la fontaine des Montbovats.

Le village des Serrains — (*Sorores*, selon une étymologie inadmissible), n'a jamais formé la limite de cette prévôté et l'on n'a point vu à son entrée les deux Roches monumentales et sœurs, dont il est parlé dans l'histoire de l'ancien Evêché de Bâle de M. Trouillat. (voir vol. I page 432). Les bornes encore debout de nos jours, de même que les écrits qui nous restent, sont maintenant comme par le passé, des témoins sûrs dont il n'est pas possible de s'écarter sans tomber dans la fantaisie.

J. MOINE,
Curé de Montfaucon.

Une grève gigantesque

La grève gigantesque qui sévit dans les bassins houilliers de Bohême, de Moravie et de Silésie devient une calamité pour l'Autriche tout entière. Les approvisionnements n'existant plus, la disette du charbon se fait sentir partout. Beaucoup de fabriques ont dû suspendre le travail ou restreindre leur production ; faute de force motrice, l'éclairage et la traction électrique des villes subissent chaque jour de nouvelles entraves.

Et la situation reste la même dans les charbonnages. Patrons et mineurs font preuve d'une égale ténacité, et les fonctionnaires envoyés sur les lieux par le gouvernement, en vue de la conciliation, n'ont obtenu jusqu'à présent aucun résultat appréciable.

Voici les points essentiels des réclamations des ouvriers :

à Caunterets, il était venu à Lourdes pour s'y amuser et rire un peu de l'aspect d'un grand pèlerinage.

Quelle étrange coïncidence allait réunir, sous le même toit, le père et la mère d'Yvan ! car c'était bien le comte de Rouloff ; les yeux de Marie-Alice ne l'avaient pas trompée. Puis, elle reconnaissait sa voix tout à la fois hautaine et joyeuse. Le comte commandait à l'hôtelier :

— Préparez un déjeuner de choix.

Et s'inclinant vers ses amis et vers deux jeunes femmes, tous en costumes de bicyclette :

— Je crains que la table ne se ressente de l'affluence des pèlerins. Vous pardonnez si le menu est incorrect et insuffisant.

Et il ajouta, se tournant vers l'hôtelier, respectueusement incliné :

— Tout ce que vous avez de meilleur, et surtout ne mettez, sur la table, que des vins de grands crus.

Il n'était pas changé, ce croqueur de millions ; il ne se refusait rien, même quand sa bourse était vide.

(La suite prochainement.)

1° Journée de huit heures, y compris le temps employé à se rendre dans les puits et à en sortir.

2° Augmentation de 20 % des salaires, avec fixation d'un salaire minimum suivant les catégories d'ouvriers.

3° Paiement des salaires par semaine et non plus par mois.

4° Délivrance annuelle et gratuite de trente quintaux métriques de charbon à tout ouvrier entretenant un ménage.

5° Interdiction de renvoyer un ouvrier sans le consentement préalable de la corporation.

6° Reconnaissance du 1^{er} mai comme jour de fête des travailleurs.

7° Règlementation des punitions applicables aux mineurs.

8° Paiement du salaire intégral aux ouvriers qui, occupés dans les puits, sont appelés à travailler à la surface.

La plupart des directions minières ont répondu par une fin de non-recevoir catégorique à ces réclamations. Mais la profonde perturbation causée par la grève encourage les ouvriers à la résistance, et l'on peut se demander, en présence d'une situation qui s'aggrave d'heure en heure, lequel des deux camps capitulera le premier.

Poignée de recettes

Les cheveux. — Si nous parlions un peu de ce léger et gracieux trésor, la chevelure, dont la perte fait pousser tant de soupirs et d'inconvénients ? Qui croirait que l'ortie est régénératrice de la chevelure. C'est du moins M. le curé Kneipp qui le dit. Voici son mode d'emploi : On hache bien fin 200 grammes de racines d'ortie, on les fait bouillir pendant une demi-heure dans un litre d'eau et un demi litre de vinaigre. On se sert de cette décoction pour se bien laver la tête avant d'aller se coucher. Ce doit être un moyen efficace d'empêcher la chute des cheveux, de faire repousser ceux dont la racine n'est pas détruite.

D'autre part voici une pommade dont on dit beaucoup de bien et qu'on applique sur le cuir chevelu :

Soufre précipité	1 gramme.
Résorcine	50 centigrammes
Acide salicylique	25 —
Teinture de benjoin	50 —
Vaseline	30 grammes.

Ou bien faire des frictions avec le mélange suivant :

Résorcine	6 grammes.
Chloral hydraté	10 —
Acide tannique	10 —
Teinture de benjoin	4 —
Huile de ricin	10 —
Alcool	200 —

Traitement de la sciatique par l'eau chaude. — D'après le Dr Siegrist, de Zurich, on pourrait obtenir de bons résultats dans la sciatique aiguë par l'usage de compresses imbibées d'eau chaude.

Voici comment on procède ?

Le malade étant couché sur le côté, de façon que la région atteinte soit bien à découvert, on applique sur les parties douloureuses un linge préalablement plongé dans l'eau à 50 ou 60 degrés centigrades et légèrement exprimé, qu'on recouvre d'abord d'une flanelle, puis de plusieurs couches de papier pour maintenir la chaleur et la compresse. S'il s'agit de sujets trop sensibles, on interpose une flanelle entre la peau et la compresse. Dès que cette dernière s'est refroidie,

ce qui se produit au bout de 10 à 15 minutes, on la change et l'on continue ainsi durant une à deux heures. Les séances de ce genre sont répétées trois ou quatre fois par jour.

Bouchage des fentes dans les planchers.

— On recommande d'employer la pâte suivante. On déchire des journaux en petits morceaux et on les laisse baigner dans de l'eau toute une nuit ; on les fait bouillir ensuite deux ou trois heures en les brassant, en les secouant, de manière à séparer autant que possible les fibres et les transformer en une véritable pâte à papier, qui doit avoir consistance de pâte de farine épaisse. Pour 4 litres et demi de cette espèce de bouillie, on ajoute un peu moins de 500 grammes d'une autre pâte faite avec de la farine et de l'eau froide, puis un peu plus de 100 grammes de gélatine dissoute et, enfin, deux cuillerées à soupe d'alun grossier. On fait bouillir le tout durant dix minutes. Si les fentes du parquet sont particulièrement profondes, on laisse refroidir le mélange indiqué, on l'additionne d'un peu de plâtre de Paris, et l'on applique immédiatement.

Moyen de se préserver des taupes. —

Ce moyen, dont l'indication est due à un horticulteur allemand, M. Siebenfreund, consiste dans l'emploi du goudron de houille ou coaltar. Pour empêcher les taupes d'entrer dans une planche, on creuse tout autour une rigole de 20 centimètres de profondeur au fond de laquelle on met une ficelle commune bien imprégnée de goudron de houille, après quoi on remet la terre en place, l'odeur de cette matière fait fuir les taupes.

A quoi l'on reconnaît le manque de chaux. — Parmi les divers signes auxquels on reconnaît qu'un terrain est dépourvu de chaux, on peut signaler la présence de certaines plantes acides, par exemple, le chrysanthème. L'apparition de ces plantes correspond au dépérissement des légumineuses, trèfle, etc. L'eau de drainage a une teinte brune, une consistance humifère ; si elle est quelque temps stagnante, elle se recouvre d'une peau d'oxyde de fer. Une terre très calcaire entre en effervescence si on en met dans un verre et qu'on l'arrose d'un acide. Plus l'effervescence est faible moins elle contient de chaux.

Abcès dentaires. — Lorsqu'un abcès provenant d'une dent malade se montre à la gencive, on ne doit pas hésiter à le faire inciser : lorsque l'abcès siège sous la dent, au fond de l'alvéole dentaire, on doit également chercher le plus vite possible à donner issue au pus et sacrifier au besoin une dent en apparence encore saine. On évitera ainsi bien des complications.

Une fois l'abcès ouvert, soit spontanément, soit à l'aide du bistouri, il est bon de rincer, plusieurs fois par jour, la bouche avec :

Salol } de chaque 4 grammes.

Menthol } 3 grammes.

Chloroforme 3 grammes.

Eau distillée un demi-litre.

On peut également employer l'eau dentifrice antiseptique suivante :

Thymol, 50 centigrammes et borate de soude, 2 grammes, dissous dans un demi-litre d'eau de roses.